

FICHE N° 1

PRESENTATION SYNOPTIQUE DE L'ANALYSE DE SITUATION DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE ENTRE LES SEXES AU SENEGAL EN 2004

Au Sénégal, à l'instar de nombreux pays africains, les femmes sont victimes de stéréotypes sexistes qui favorisent l'homme ; la soumission de la femme à l'homme est reconnue comme une norme par les règles coutumières qui régissent la société ; elles subissent de nombreuses discriminations dans le cadre de la famille et au sein de la société parce qu'elles sont femmes.

Ces contraintes ont pour effet de limiter leurs possibilités d'améliorer leur situation socio-économique, de profiter d'une égalité d'accès aux ressources et de participer équitablement au développement.

Le diagnostic de la situation de la femme et de l'égalité de genre au Sénégal, ci-dessous présenté, a mis en exergue les facteurs socioculturels et institutionnels qui sont à l'origine de ces inégalités liées au sexe.

ANALYSE DE SITUATION
DOMAINE CULTUREL ET SOCIAL

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
Statut d'infériorité de la femme dans la famille et dans la société sénégalaise	Valeurs et croyances culturelles en faveur de la soumission de la femme à l'homme	Systèmes patriarcal et patrilinéaire Mariages coutumiers Stéréotypes et préjugés sexistes
	Volonté politique insuffisante pour une faible remise en cause des rapports inégalitaires entre l'homme et la femme	Influence de la coutume et de l'interprétation négative (ou tendancieuse) des religions à l'égard des femmes Supériorité socioculturelle de l'homme
	Inégalité dans la répartition des rôles et des responsabilités entre l'homme et la femme au sein de la famille et dans la communauté.	Rôles domestique et de reproduction assignés de fait à la femme et socialement valorisés Rôle de chef de famille et pouvoir de décision reconnus exclusivement à l'homme
Inégal niveau d'instruction, d'éducation et de qualification des filles/garçons et des femmes/ hommes	Accès inégal dans tous les niveaux d'enseignement	Couverture en infrastructures scolaires encore insuffisante et dispersée Préjugés sur les bienfaits de l'école et de la scolarisation des filles
	Déperdition scolaire des filles plus importante au fur et à mesure qu'elles avancent de niveau surtout en milieu rural	Grossesses précoces Participation excessive aux tâches domestiques pour aider la mère Faible niveau de revenu des familles
	Analphabétisme des femmes élevé	Faible opportunité d'éducation alternative Inadaptation de certains programmes d'alphabétisation à la situation et aux besoins réels des femmes Responsabilités familiales, pression sociale et résistance du mari
	Insuffisante prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons à tous les niveaux du système éducatif	Faible conscience des questions de genre chez les enseignants et les autorités de l'éducation Compétences insuffisantes en genre dans le système éducatif

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
Plus grande vulnérabilité de la santé de la reproduction (SR) des femmes et des adolescentes	Taux de mortalité maternelle élevé	Insuffisance des structures obstétriques et de la qualité des services liés à la maternité notamment en milieu rural Vie sexuelle précoce Grossesses précoces, rapprochées ou tardives et à risque Complication suite aux avortements et A l'excision Surcharge de travail domestique Violences domestiques Coût élevé de la prise en charge Pauvreté des ménages Facteurs socioculturels ayant un effet négatif sur la SR des femmes Endémie palustre
	Taux de fécondité élevé	Rapport inégalitaire entre l'homme et la femme en matière de choix et de responsabilité en matière de SR Valorisation du rôle de reproduction de la femme dans la société Faible taux de prévalence contraceptive
	Vulnérabilité des femmes et des adolescentes aux IST/SIDA	Activité sexuelle précoce chez les jeunes Multiplicité de partenaires et polygamie Sous information des femmes, adolescent (e) s et des hommes sur ces questions Dépendance économique et sociale
	Faible prise en compte des besoins spécifiques en SR des femmes, des hommes et des jeunes dans les politiques et programmes de santé	Insuffisance des services offerts en matière de SR Insuffisance de compétences en genre dans le secteur

ANALYSE DE LA SITUATION
DOMAINE ECONOMIE ET PAUVRETE

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
Faible pouvoir économique des femmes	Cantonement des femmes dans des activités de subsistance et dans le secteur informel	Rôles stéréotypés de la femme et de l'homme dans la société
	Multiplicité des rôles et surcharge de travail pour les femmes	Répartition inégale des fonctions dans la société Division inégale du travail domestique
	Capacité d'investissement des femmes et des hommes limitée	Accès limité des femmes aux moyens de production à la technique et à la technologie Accès limité aux opportunités économiques Connaissances techniques limitées Féminisation de la pauvreté
	Accès inégal aux opportunités d'emploi	Niveau d'éducation et de qualification différencié Conflit d'intérêt entre obligations professionnelles, sociales et familiales
	Faible intégration du genre dans les politiques et programmes économiques	Perception neutre du milieu d'intervention et des réponses aux besoins en termes de croissance et de développement Faible connaissance sur les questions de genre et de compétences en matière d'application de l'approche genre comme outil de développement

ANALYSE DE SITUATION
DOMAINE DROITS, CITOYENNETE ET PRISE DE DECISION

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
Jouissance des droits et exercice des devoirs différenciés pour l'homme et la femme au sein de la famille et de la société	Subsistance de dispositions discriminatoires et de vides juridiques dans la législation nationale	- Déficit d'harmonisation entre la législation nationale et les instruments internationaux - Anéantissement de certaines dispositions favorables aux femmes par des mesures spécifiques discriminatoires - Insuffisante protection des personnes en situation difficile notamment les femmes et les petites filles
	Non effectivité de l'application des textes favorables à l'EEG	- Défaut de publication des textes et de mesures d'application - Méconnaissance par les femmes de leurs droits et par les acteurs judiciaires et extrajudiciaires des droits des femmes - Faiblesse des recours aux services judiciaires - Absence d'un mécanisme de suivi de l'application des textes favorables à l'Equité et à l'Egalité de Genre - Insuffisance de pression des OSC pour la promotion du genre
	Vulnérabilité des femmes et des filles aux violences dans les foyers, la société et les zones de conflits	- Position de subordonnée et de dépendance de la femme dans le couple - Stéréotypes sexistes et machisme de certains hommes - Impunité des auteurs
Rapports inégalitaires dans l'exercice de la citoyenneté par l'homme et la femme	Faible reconnaissance par la société de l'exercice des droits civiques et politiques par la femme	- Exercice du pouvoir considéré dans la société sénégalaise comme l'apanage de l'homme - Difficultés d'obtention et/ou de détention des pièces d'état civil et autres actes administratifs par les femmes
Représentation différenciée des femmes et des hommes dans les instances de décision publique, politique, syndicale et dans le secteur privé aux niveaux local, national et international	Prédominance des hommes dans les instances de décision Insuffisante prise en compte des questions d'égalité et d'équité dans les instances de décision	- Perception sociale et idéologique défavorable à l'égalité homme/femme dans la prise de décision et l'exercice du pouvoir - Manque de confiance en soi, de soutien et de solidarité des femmes entre elles - Difficultés pour la femme de concilier carrières professionnelles et responsabilités familiales et sociales - Inégale capacité financière à investir dans la politique - Faible conscience des questions de genre chez les décideurs et leaders des instances de décision - Compétences insuffisantes en genre dans les instances de décision

ANALYSE DE SITUATION
DOMAINE MECANISMES INSTITUTIONNELS
DE PROMOTION, FINANCEMENT ET COMMUNICATION

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
Faible impact des interventions en faveur de l'égalité et l'équité	Insuffisante capacité d'intervention et faible pouvoir de décision du mécanisme gouvernemental en charge du genre	- Inadéquation entre les missions du cadre institutionnel genre, sa position organisationnelle et les moyens humains, matériels et financiers dont il dispose - Leadership du mécanisme national genre peu affirmé et reconnu
	Insuffisante contribution des mécanismes d'appui à la promotion du genre	- Non opérationnalité des points focaux genre - Intervention du Comité Consultatif de la Femme (CCF) concentrée sur les événements spéciaux
	Insuffisante capacité d'intervention des organisations de la société civile (OSC) qui opèrent dans la promotion du genre	- Faiblesse des ressources humaines et des moyens financiers des OSC intervenant dans le domaine du genre - Insuffisance des compétences en genre au sein des OSC - Interventions non harmonisées et dispersion des actions - Mobilisation circonstancielle des OSC pour l'égalité et l'équité de genre
	Faible intervention du secteur privé dans la promotion du genre	- Approche genre peu prise en compte dans les interventions du secteur privé - Absence d'un mécanisme de collaboration avec le Mécanisme gouvernemental - Faible connaissance de l'approche genre et développement dans le secteur privé
	Interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) sectorielles et géographiquement ciblées	- Faible application de l'approche transversale en matière de genre
	Insuffisante mobilisation des ressources financières au profit de l'égalité et de l'équité de genre	- Faiblesse de la contribution financière de l'Etat et des partenaires au développement pour le genre - Faible maîtrise des outils et des mécanismes de mobilisation des fonds
	Faible niveau de financement des besoins en faveur de la promotion de la femme et de l'égalité de genre	- Accès inégal des hommes et des femmes aux financements des banques - Faiblesse du volume des financements octroyés par les systèmes de financement formels et non formels
	Faible implication des médias, des acteurs de la communication de proximité, des artistes et des Réseaux dans la promotion du genre	- Approche genre peu prise en compte au niveau des différents acteurs de la communication et de l'information - Compétences limitées en genre au niveau des acteurs de la communication et de l'information - Interventions circonstancielle des acteurs de la communication et de l'information dans la promotion du genre - Sous représentation des femmes dans les organes de presse et au niveau des rédactions en particulier

FICHE N°2

PRESENTATION DE LA SNEEG

Les acquis du PANAF et les défis restant à relever, tels qu'apparus lors de son évaluation finale en 2003, ont permis de mettre en évidence la nécessité d'assurer la poursuite de l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes, reconnue comme indispensable pour lutter contre la pauvreté et assurer un développement durable. La SNEEG a été élaboré en 2004 à cet effet.

La SNEEG, établie sur un horizon temporel de 10 ans (2005-2015), a le mérite de dresser un portrait à jour des avancées, des contraintes et des potentialités en matière d'équité et d'égalité de genre au regard de l'évolution du contexte politique, social, économique et culturel du pays. Elle prend en compte dans la vision proposée, les grandes orientations des politiques adoptées par le Sénégal notamment la Stratégie de réduction de la pauvreté et la Déclaration de politique de population, ainsi que les divers engagements internationaux tels que la CEDAW, le NEPAD, les OMD, l'Éducation pour tous, etc.

La vision proposée dans la SNEEG repose sur la déclaration de politique générale du Premier Ministre en juin 2004 qui vise à : « *Faire du Sénégal un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance* ».

Objectifs visés par la SNEEG :

1. l'instauration d'un environnement institutionnel, socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'égalité de genre au Sénégal;
2. l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs.

La SNEEG est articulée autour de quatre orientations stratégiques :

Orientation no. 1 : Valorisation de la position sociale de la femme et renforcement de ses capacités :
Cette orientation couvre l'intégration du genre dans la conception, la planification et la budgétisation dans les secteurs de l'éducation et de la santé et englobe des actions de sensibilisation et de mobilisation de la population en faveur des changements de mentalité et de comportement.

Orientation no. 2 : Promotion économique des femmes en milieux rural et urbain :
Cette orientation vise le renforcement de la participation des femmes à tous les secteurs d'activité, l'accès au marché du travail, aux moyens de production, à la technique, à la technologie et aux mécanismes de financement et le renforcement de leurs capacités techniques d'intervention par la formation. L'intégration de l'approche genre dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'entrepreneuriat féminin et la micro-finance figure parmi les stratégies à développer.

Orientation no. 3 : Promotion de l'exercice équitable des droits et devoirs des femmes et des hommes et renforcement de l'accès et de la position des femmes au niveau des sphères de décision :
Cette orientation englobe la révision de la législation nationale en vue de supprimer les discriminations et suppléer les vides juridiques, le plein exercice des droits égaux fondamentaux, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et la participation égale des femmes et des hommes dans les instances de décision à tous les niveaux. Les moyens envisagés ont trait à la mise en place d'un Observatoire national des droits de la femme et de la petite fille ainsi que l'implication des institutions concernées par la révision légale et le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait.

Orientation no. 4 : Amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité de genre : aspects multidimensionnels :

Cette orientation vise à assurer au mécanisme gouvernemental en charge du genre une réelle capacité institutionnelle, organisationnelle et de décision, accroître les capacités d'intervention des mécanismes d'appui à la promotion du genre, de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et des acteurs de la communication. L'accroissement des contributions de l'État, des collectivités locales et des PTF à la promotion de l'égalité et l'équité de genre figure parmi les moyens d'appui à mettre en œuvre. Les principales stratégies proposées ont trait : (i) au développement d'un système d'information et de recherche sur les questions de genre pour soutenir en amont la conception des politiques et programmes sectoriels et des budgets et pour mesurer les résultats à l'aide d'indicateurs sexo-spécifiques; (ii) au développement d'une stratégie de communication et de plaidoyer pour soutenir l'égalité et l'équité de genre.

Une matrice d'action traduit ces orientations en objectifs et stratégies et actions.

FICHE 3

SCHEMA INSTITUTIONNEL DE LA SNEEG

Cadre Institutionnel de Mise en oeuvre de la SNEEG

